

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable.

Prix public ne pouvant dépasser les montants
indiqués hors variation de TVA

Mise à jour au 29/01/2020

Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant : ❖



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Part Base)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none">• Pour les moins de 26 ans• Pour les plus de 26 ans	0,31 €/ALERTE REÇUE
Tenue de compte	
<ul style="list-style-type: none">• Client en relevé papier	1,50 €/MOIS SOIT 18,00 €/AN
<ul style="list-style-type: none">• Client en e-relevé	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [MasterCard ou Visa Classic]	41,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [MasterCard ou Visa Classic]	39,99 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [MasterCard avec contrôle de solde]	34,41 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5^{ÈME} RETRAIT/MOIS CIVIL
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE+	24,00 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
<ul style="list-style-type: none">• En agence vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale• En agence vers un compte détenu dans une autre banque• Par Internet	GRATUIT 3,97 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
<ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8,00 € (MAXI. 3/JOUR) 80,00 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur l'internet www.ca-atlantique-vendee.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte P.5

Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance P.7

Internet
Téléphone avec Filvert Service vocal
Services d'alertes par SMS

Vos moyens et opérations de paiement P.8









Cartes
Virements
Prélèvements / TIP
Chèques

Offres groupées de services P.13

Le Compte à Composer
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer
Module Budget Protégé
Offre Globe Trotter ❖
Offre eko

Irrégularités et incidents P.19

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

	Découverts et Crédits	P.21
	Découvert Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	Épargne et placements financiers	P.24
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.27
	Opérations à l'étranger	P.29
	Chèques Autres opérations	
	Assurances et prévoyance	P.30
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	P.32
	Autres services	P.32
	Protection des particuliers Magazines	
	Résoudre un litige	P.35



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	e-relevé*
● Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,54 €/MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	2,31 €/MOIS	GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte	13,49 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
● Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	3,69 €/TRIM.	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

* Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Services inclus dans le CAC (services du socle ou d'un module souscrit par le client).

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	
Client en relevé papier	1,50 €/MOIS SOIT 18,00 €/AN
Client en e-relevé	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif¹ ▲●	30,00 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées	
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1,00 €/MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	
Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Dans une autre agence	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage²	
Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Atlantique Vendée	GRATUIT
Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	20,82 €
Frais de location de coffre-fort	de 84,83 à 521,30 € /COFFRE/AN

Frais de recherche de documents³

Simple (1 page)	GRATUIT
Complexe (de 2 à 4 pages)	13,66 €/PAGE
Complexe (5 pages et plus)	SUR DEVIS

Le Change

	Chèques de voyage		Billets de banque
	En euro	Autres devises	Autres devises
Achat	GRATUIT	4 % (mini. 4,86 € et maxi. 27,00 €)	4 % (mini. 4,86 € et maxi. 27,00 €)
Vente	-	-	4 % (mini. 4,86 € et maxi. 27,00 €)

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet

Crédit Agricole en ligne (CAEL) Part Base

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet ▲●

Crédit Agricole en ligne (CAEL) Part RIB Titres

Services inclus dans CAEL Part Base + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

• À partir de 24 ordres par an

GRATUIT

• Moins de 24 ordres par an

99,00 €

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 25, rubrique placements financiers

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

• Le site internet www.ca-atlantique-vendee.fr

• Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

- Ma Banque

- Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

- Paiement Paylib en ligne²

- Paiement Paylib en magasin avec son mobile³

- Paylib entre amis⁴

Téléphone avec Filvert service vocal

Au 09 693 693 10 (Appel non surtaxé)

GRATUIT

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

Services d'alertes par SMS

● Mini-relevés	2,40 €/MOIS
Nombre de SMS inclus	2/SEMAINE
● Alerte écopage (mensuelle)	0,31 €/ALERTE
● Alerte temps réel de gestion	0,31 €/ALERTE
● Alerte achat à distance	0,61 €/ALERTE
● Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,31 €/ALERTE
● Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,31 €/ALERTE
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,31 €/ALERTE
● Alerte souplesse du découvert	0,31 €/ALERTE
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait)))

	CATÉGORIE DE CARTE			
	Sans Compte à Composer		Avec Compte à Composer	
	Débit immédiat	Débit différé	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte ▲●	17,36 €/AN	-	17,36 €/AN	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - MasterCard avec contrôle de solde	34,41 €/AN	-	30,97 €/AN	-
- MasterCard eko	35,00 €/AN	-	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - MasterCard	41,00 €/AN	39,99 €/AN	36,90 €/AN	35,99 €/AN
- Mastercard Globe Trotter ❖	41,00 €/AN	-	36,90 €/AN	-
- Visa Classic	41,00 €/AN	39,99 €/AN	36,90 €/AN	35,99 €/AN
- Gold MasterCard	114,00 €/AN	114,00 €/AN	102,60 €/AN	102,60 €/AN
- Visa Premier	114,00 €/AN	114,00 €/AN	102,60 €/AN	102,60 €/AN
- World Elite MasterCard	-	300,00 €/AN	-	270,00 €/AN
- Visa Infinite	-	300,00 €/AN	-	270,00 €/AN



Bon à savoir !

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable

	Sans Compte à Composer		Avec Compte à Composer	
	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
MasterCard Cartwin ou Visa Cartwin ¹)))	41,00 €/AN	39,99 €/AN	36,90 €/AN	35,99 €/AN
Gold MasterCard Cartwin ou Visa Premier Cartwin ¹)))	114,00 €/AN	114,00 €/AN	102,60 €/AN	102,60 €/AN

Carte de retrait

Carte Libre Service Bancaire²

GRATUIT



Bon à savoir !



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors l'autre carte), réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère sur le tarif de base sans Compte-Service ou sans Compte à composer.



BONUS GOLD

0,06 € pour les cartes à débit différé et 0,03 € pour les cartes à débit immédiat à valoir sur la prochaine cotisation carte³ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

¹ La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

³ Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

Paie ment par carte

Paie ment par carte en euro ¹ dans un pays de l'Es pace Éco nomique Euro péen (EEE) **GRATUIT**

Autres paie ments par carte ² **0,22 €/OPÉRATION**
+ Frais pro portion nels au mon tant du paie ment **2 %**

N.B : Le paie ment mo bile sans con tact en ma gasin bé né ficie des mê mes ta rifica tions que les paie ments par carte.

Re trait par carte

Re trait par carte en euro ¹ dans un pays de l'Es pace Éco nomique Euro péen (EEE)

Re trait d'es pèces au dis tri bu teur au to ma ti que de bil lets

	du Cré dit Agri cole	d'une au tre ban que
L'autre carte ▲●	GRATUIT	0,90 €/RETRAIT DÈS LE 1 ^{ER} RETRAIT
MasterCard à au to ri sa tion sys té ma ti que	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
MasterCard eko	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT AU DELÀ DE 25 RETRAITS/AN
MasterCard Globe Trotter ❖	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
MasterCard ou Visa Classic MasterCard Cartwin Visa Cartwin	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Gold MasterCard Visa Premier Gold MasterCard Cartwin Visa Premier Cartwin Visa Infinite World Elite MasterCard	GRATUIT	GRATUIT

Autres re traits ² par carte

Frais fixes	3,25 €/RETRAIT
+ Frais pro portion nels à l'opé ration	2 %
Montant mi ni mum des frais	6,60 €
+ Frais de change é ven tu els	

Autres ser vices par carte

Envoi de la carte en re com man dé avec avis de ré cep tion (frais de poste in clus) à la de man de du cli ent	7,60 €
● Envoi de la carte en pli simple à la de man de du cli ent	GRATUIT
● Com man de de carte en ur gence	GRATUIT
● Ré é di tion du code con fi den tiel (en voi par cou rier ou par SMS)	9,80 €

¹ Ou en de vise é quiva lante : De vise sué doise ou en leu rou main (con for mé ment au rè gle ment eu ropéen n° 924/2009).

² Opé ra tions de paie ment hors champ d'ap pli ca tion du rè gle ment eu ropéen n°924/2009 du 16 sep tem bre 2009.

Autres services par carte (suite)

Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	11,20 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	GRATUIT
Recherche de facturette	GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ▲●	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,97 €
VIREMENT SEPA PERMANENT ▲●	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,42 €
Modification d'un virement permanent	-	GRATUIT

Émission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - www.ca-atlantique-vendee.fr	
Service disponible dans le courant du 1er trimestre 2020	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,00 €/VIREMENT
Via Paylib entre amis - Application Ma Carte	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT
SEPAmail Paiement de facture	GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 34) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 16,40 €.

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)

Émission d'un virement non SEPA occasionnel

Frais par virement occasionnel

- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale 19,60 €
- Vers un compte d'une autre banque 19,60 €

Émission d'un virement non SEPA permanent 19,60 €

Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent 8,60 €

Frais par virement non SEPA permanent

- Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale 8,60 €
- Vers un compte d'une autre banque 8,60 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Réception d'un virement non SEPA

Frais par virement 14,95 €

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre **NOUS CONSULTER**

Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre **NOUS CONSULTER**

Prélèvements / TIP SEPA

● Révocation et opposition de prélèvement SEPA **GRATUIT**

● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● **GRATUIT**

Chèque

Paiement d'un chèque **GRATUIT**

Remise de chèque(s) sur le compte ▲● **GRATUIT**

Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte **J+1**

Chéquier remis à l'agence **GRATUIT**

Frais d'envoi de chéquier :

- en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client 7,60 €
- en pli simple à la demande du client **GRATUIT**

● Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 15,20 €

Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 15,20 €

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ 10,60 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer (socle ou module spécifique) sont indiqués par le logo CAC ●

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : **Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe**

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements) **en courrier simple**

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) **en courrier simple**

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 32)

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 32)

2,10 €/MOIS*

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	Découvert	Ristourne d'intérêts débiteurs ²	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	5 €	1,50 €/MOIS
	De 501 € à 1000 €	10 €	2,40 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	15 €	3,40 €/MOIS
	2001 € et +	20 €	4,20 €/MOIS

- Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert¹
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert

¹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la CAMCA, voir rubrique "Assurances et prévoyance" en p.30.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche de découvert.

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (suite)

	Découvert	Ristourne d'intérêts débiteurs ¹	Prix
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	5 €	1,40 €/MOIS
	De 301 € à 800 €	10 €	2,26 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	15 €	3,18 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	20 €	3,98 €/MOIS
	2001 € et +	25 €	5,22 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :

Assurance SécuriBUDGET²
SécuriBUDGET Premium²
 (auto, habitation, santé, personne)

1,70 €/MOIS
PREMIUM
3,50 €/MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

SécuriCOMPTE Plus²
SécuriCOMPTE Premium²

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Rédition Carte urgente

Rédition code confidentiel

2,82 €/MOIS
PREMIUM
4,30 €/MOIS

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne³

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

Assurance SécuriEPARGNE²
SécuriEPARGNE Premium²

Relevé global épargne/crédit (annuel)
 (trimestriel en Premium)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) :
Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

1,84 €/MOIS
PREMIUM
2,40 €/MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance :

Assurance SécuriWEB²
SécuriWEB Premium²

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevés (1/semaine)
- alerte temps réel de gestion

3,18 €/MOIS
PREMIUM
3,94 €/MOIS

¹ Facturation des intérêt débiteurs puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche de découvert.

² Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la CAMCA, voir rubrique "Assurances et prévoyance" en p.30.

³ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré :

1,90 €/MOIS

Assurance SécuriZEN¹

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) :

1,90 €/MOIS

Assurance SécuriLIVRETS¹

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,26 € ET 5,27€
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,28 € ET 7,40 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,41 € ET 9,49 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,50 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
À partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Avantage location de coffre-fort	-10 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

¹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la CAMCA, voir rubrique "Assurances et prévoyance" en p.30.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : **Crédit Agricole en ligne Part Base option virement externe**

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) **en courrier simple**

Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - **Cotisation carte : « L'autre carte »**

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 € / mois

Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 €/MOIS

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) ❖

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : **Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe**

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) - « **MasterCard Globe Trotter** » (Cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) **de la carte par la banque**

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Chéquier

2,00 €/MOIS

RETRAIT D'ESPÈCES

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Atlantique Vendée

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre eko

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : **Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe**

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) :

« **MasterCard eko** » (Cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) **de la carte par la banque**

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE

En euro a un distributeur automatique du Credit Agricole

En euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Europeen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

2,00 €/MOIS



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30,00 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50,00 € / chèque

Offre eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service Option 1	4,78 €/MOIS
Compte Service Option 2	6,60 €/MOIS
Compte Service Option 3	8,90 €/MOIS
Compte Service Equilibre	4,90 €/MOIS
Compte Service Initial	5,58 €/MOIS
Compte Service Confort	6,50 €/MOIS
Compte Service Privilège	7,80 €/MOIS
Compte Service Prélude et Prélude+	1,00 €/MOIS



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération

8,00 €

MAXI. 3/JOUR

80,00 €

- Plafond mensuel

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique

- Plafond par opération

4,00 €

- Plafond mensuel

20,00 €

Opérations particulières

Frais de retour de courrier

(client inconnu à l'adresse)

17,00 €

Frais par saisie attribution ou conservatoire

66,25 €

Frais par paiement direct de pension alimentaire

66,25 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur pour le prix indiqué :

10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 66,25 €

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire

22,55 €/CHÈQUE

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

8,36 €

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

29,83 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

14,90 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €
- Montant du chèque supérieur à 50 €

30,00 €/CHÈQUE

50,00 €/CHÈQUE

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision

GRATUIT

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision¹	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	7,29 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision¹	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €
Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision	GRATUIT
(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €/MOIS

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE MINORÉ DE 3 POINTS
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,10 €
Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert ² (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 30)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la CAMCA, voir rubrique "Assurances et prévoyance" en p.30.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE MINORÉ DE 3 POINTS
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,10 €
Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert ¹ (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 30)	INCLUDE DANS COMPTE SERVICE MOZAIC, CONFORT ET OPTION 3

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE MINORÉ DE 3 POINTS
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Frais de dossier	GRATUIT
Frais de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert ¹ (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 30)	INCLUDE DANS COMPTE SERVICE MOZAIC, CONFORT ET OPTION 3

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
---	-----------------------

¹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la CAMCA, voir rubrique "Assurances et prévoyance" en p. 30.

Crédit renouvelable (suite)

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable / Supplétifs

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- une assurance emprunteur ¹ : Nous consulter.

Frais de dossier

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Eco-prêt « Habiter Mieux »	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ²	1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ (maxi. 404 €)
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Nantissement de produits financiers	NOUS CONSULTER
Assurance Emprunteur ¹	NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à taux zéro	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ²	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ mini. 295 € maxi. 500 €
<ul style="list-style-type: none">• Montant minimum/maximum• Sur le prêt PAS	
Assurance Emprunteur ¹	NOUS CONSULTER

¹ Voir rubrique « Assurances et prévoyance » p. 30.

² Non applicable pour certains prêts réglementés.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	25,20 €
Modification de la date d'échéance	25,20 €
Modification de la périodicité	25,20 €
Modification de prêt avec avenant complexe (garantie, durée, objet, emprunteur)	1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (mini. 520 € - maxi. 975 €)
Attestations diverses liées au prêt	14,20 €
Lettre d'information annuelle des cautions	32,50 € /EMPRUNTEUR
Rédition de tableau d'amortissement	25,20 €
Réaménagement de prêt • Frais de dossier de réaménagement	2 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (mini. 520 €)
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	14,20 €/LIGNE DE PRÊT (maxi. 3 lignes)
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Mainlevée totale de garantie (hypothèque)	142,00 €
Mainlevée de gage ou de nantissement (hors fonds de commerce)	65,00 €
Mise en place d'une pause non contractuelle	50,00 €
Frais d'appel d'échéance (autre que mensuel)	4,80 €



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque Plan Épargne Logement, Compte Épargne Logement ou Plan Épargne Populaire	125,00 €
Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + ¹	5,00 €

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire, Livret Agri

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement (PEL)

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

L'assurance vie et le Plan d'épargne retraite Populaire (PERP)

Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres	
• Par compte	125,00 €
• Par ligne	36,00 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	15,00 €
Frais sur titre non coté	
• Souscription/échange	140,00 €
• Gestion des dividendes	20,00 €
• Cession	70,00 €
Gestion conseillée	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse en France*

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL

- 0,60 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne

mini. 8,80 €
GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL¹

- Ordre < à 1 100 €
- Ordre > à 1 100 €

0,99 €
0,09 %

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

- 1,10 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne

mini. 14,30 €
6,63 €

INVEST STORE INTÉGRAL¹

- Ordre < à 1 100 €
- Ordre > à 1 100 €

0,99 €
0,09 %

+ FRAIS FIXES 9,99 €

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

Frais proportionnels 0,02 %²
Montant minimum 4,00 €

Commission de prorogation EURIBOR 1 MOIS
+ 0,20%

Commission de prorogation mini 3,80 €

Commission sur OPCVM externe 33,00 €

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole NOUS CONSULTER

Ordres de bourses sur bourses étrangères

	Invest Store Initial	Invest Store Intégral ¹
Opération sur bourses étrangères	2,5 % du montant de l'ordre avec mini. 39,00 €	0,6 % du montant de l'ordre avec mini. 9,99 €

* Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

¹ Si moins de 24 ordres exécutés sur l'année : 99,00 €/an

² Taux appliqué chaque jour au solde par valeur des positions espèces SRD (achat - ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions.

Droits de garde

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral ¹	GRATUIT	
PAR AN		
Compte-Titres / PEA ² / PEA-PME ²		
	Valeurs CA	Valeurs hors CA
Commission proportionnelle au montant du portefeuille ³	0,30%	0,60%
Montant de la commission au minimum de 20,00 € et au maximum de 380,00 €.		



Bon à savoir !

Les droits de garde

Les droits de garde sont prélevés en mars 2020 sur les valeurs au 31/12/2019.

Métaux précieux et or

ACHAT	
Courtage et commission	2 % (mini. 28,50 €)
Sac plombé	8,50 €
Effigies spéciales	
• 20 F Louis Napoléon Bonaparte	4,20 €
• Napoléon III 20 F et 10 F lauré et non lauré, génie	1,05 €
• Recherche date	1,05 €
VENTE	
Courtage et commission	2 % (mini. 28,50 €)
Impôt	11,50 % (dont 0,50 % CSG/RDS)
Essayage lingot : frais essai bulletin	60,00 €
Frais essai avec refonte	105,00 €
Refonte avec recherche de titre en or ou fin	140,00 €
Frais expertise sans vente	1 €/PIÈCE (mini. 8,50 €)
Frais retour agence < 3 kg	50,00 €
Frais retour agence de 3 à 5 kg	90,00 €
Frais retour agence > 5 à 8 kg	125,00 €
Frais retour agence > 8 à 10 kg	180,00 €

¹ Les détenteurs d'InvestStore Intégral sont exonérés de la commission proportionnelle pour les OPC du Groupe Crédit Agricole et toutes les actions.

² Les frais appliqués par la Caisse régionale à raison de l'ouverture du PEA/PEA-PME, de sa tenue, des transactions opérées ou d'un éventuel transfert, feront l'objet de plafonds fixés par décret.

³ Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée. Les détenteurs d'un mandat de gestion sont exonérés des droits de garde.



Offres pour les jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

	Avec Compte à composer	Sans Compte à composer
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc avec contrôle du solde	15,46 €	17,18 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : MasterCard Mozaïc	9,41 €	18,82 €
Fourniture d'une carte de débit : Mozaïc de retrait 18-25 ans	10,97 €	10,97 €

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Carte Cirrus Mozaïc de retrait	5,44 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc de paiement	16,93 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde	10,97 €

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte

Carte Mozaïc jusqu'à 25 ans, Gold MasterCard ou Visa Premier jusqu'à 30 ans.

Paiement par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) **GRATUIT**

Autres paiements par carte ²

NB : des frais de change éventuels peuvent être appliqués par l'établissement financier du commerçant étranger

GRATUIT

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace
Économique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets			
	du Crédit Agricole	d'une autre banque	Autre retrait
Carte Mozaïc	GRATUIT	1 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/ MOIS CIVIL	GRATUIT
Gold MasterCard ou Visa Premier (jusqu'à 30 ans)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes : cf. tableau p. 10

Autres retraits ²

Frais fixes	GRATUIT
-------------	---------

NB : des frais de change éventuels peuvent être appliqués par l'établissement financier

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	GRATUIT
---	---------

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Compte à Composer

Entre 18 et 25 ans	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 50 %
Offre globe trotter à l'étranger entre 18 et 30 ans	VOIR RUBRIQUE P 17

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans)	4,00 €
--	--------

Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents.

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans), Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Rédition de tableau d'amortissement pour les prêts amortissables	GRATUIT

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » p. 24

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) <ul style="list-style-type: none">• Ouverture• Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans) <ul style="list-style-type: none">• Ouverture• Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER
Droits de garde	GRATUIT

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans ¹	NOUS CONSULTER
---	----------------



Opérations à l'étranger

Chèque

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin < 150 € en euros ou en devises	11,50 €
Encaissement d'un chèque sauf bonne fin > 150 € en euros ou en devises	23,00 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	23,00 €

Autres opérations

retraits d'espèces au distributeur automatique de billets : voir pages 10, 28 et 29

¹ Le contrat d'assurance santé est assuré par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 332 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.



Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé **NOUS CONSULTER** Devis sur internet sur ca-atlantique-vendee.fr

L'assurance des accidents de la vie **NOUS CONSULTER** Devis sur internet sur ca-atlantique-vendee.fr

FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré **NOUS CONSULTER**

L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré **NOUS CONSULTER**

L'assurance obsèques
• Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré **NOUS CONSULTER**
• Contrat d'assistance **19,97 €/AN**

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile
L'assurance multirisque habitation
L'assurance garantie locative
L'assurance deux roues
L'assurance tous mobiles **NOUS CONSULTER** Devis sur internet sur ca-atlantique-vendee.fr

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique **NOUS CONSULTER** Devis sur internet sur ca-atlantique-vendee.fr

Assurance Emprunteur

Voir les rubriques « Crédits à la consommation » et « Crédits immobiliers » p. 22-23

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24,00 €/AN /COMPTE	50,40 €/AN /COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB	15,00 €/AN /COMPTE	30,00 €/AN /COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriBUDGET	20,40 €/AN /COMPTE	42,00 €/AN /COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : SécuriEPARGNE	3,00 €/AN /COMPTE	22,56 €/AN /COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : SécuriLIVRETS	22,80 €/AN /ASSURÉ	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : SécuriZEN	22,80 €/AN /ASSURÉ	

SécuriCOMPTE découvert souscrit jusqu'au 31/12/2016

TARIF

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :

SécuriCOMPTE Découvert

Tranches de découvert

16,20 €/AN/COMPTE	<= 300 €
27,72 €/AN/COMPTE	de 301 € à 800 €
39,12 €/AN/COMPTE	de 801 € à 1200 €
50,76 €/AN/COMPTE	de 1201 € à 2000 €
68,04 €/AN/COMPTE	de 2001 € à 3000 €

SécuriCOMPTE découvert souscrit à partir du 01/01/2017

TARIF

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :

SécuriCOMPTE Découvert

Tranches de découvert

24,00 €/AN/COMPTE	<= 500 €
33,60 €/AN/COMPTE	de 501 € à 1000 €
50,76 €/AN/COMPTE	de 1001 € à 2000 €
68,04 €/AN/COMPTE	de 2001 € à 3000 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit agricole Atlantique Vendée en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 954.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en oeuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 €. 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previséo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €. Siège social : 50 - 56, rue de la Profession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par : FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

• Inférieur à 300 €	GRATUIT
• de 300 à 3 500 €	40,50 €
• de 3 501 à 20 000 €	152,00 €
• de 20 001 à 40 000 €	295,00 €
• > 40 000 €	475,00 €

Frais de gestion annuels 76,00 €

Forfait pour dossier régime matrimonial communauté universelle 40,50 €



Autres Services

Protection des particuliers

• la télésurveillance ¹	à partir de 29,90 €/MOIS NOUS CONSULTER
• la téléassistance à domicile ²	à partir de 26 €/MOIS NOUS CONSULTER
• la téléassistance mobile ²	à partir de 34,90 €/MOIS NOUS CONSULTER


Magazines³

Dossier Familial	47,60 €/AN
Santé magazine	31,60 €/AN
Détente Jardin	17,60 €/AN
Régal	23,90 €/AN
Maison Créative	19,90 €/AN
Détours en France	45,00 €/AN
Plus de Pep's	19,90 €/AN
Parents	25,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

³ Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 1^{er} mars 2019.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Relations Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale Route de Paris, 44949 Nantes Cedex 9, en appelant le 09 693 693 15 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ou en écrivant un e-mail : servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr.

L'agence ou le Service Qualité Relations Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours ouvrables et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois calendaires au plus tard.

Dans le cas particulier où la réclamation porte sur les services de paiement autres que le chèque (virements, prélèvements, cartes bancaires, espèces...), le Crédit Agricole Atlantique Vendée s'engage à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Si le délai maximum de réponse au client (2 mois ou 35 jours selon la nature de la réclamation) n'est pas tenu, un courrier d'attente est envoyé au client.

Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (garanties, taux servi en assurance-vie...) hors réclamation portant sur la commercialisation, et que la réponse du Service Qualité Relation Clients (ou du service Gestion des sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser par courrier au service réclamation de votre assureur :

- **POUR UN CONTRAT D'ÉPARGNE, ASSURANCE-VIE, RETRAITE, PRÉVOYANCE, DÉCÈS**
Predica, Relation et Service Clients
16-18 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
- **POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE DOMMAGES (AUTO, HABITATION ET AUTRES), SANTÉ**
Pacifica, Service consommateurs
8-10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
- **POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE EMPRUNTEURS**
CACI Service clients
40 allée Vauban 59110 La Madeleine
Plus d'information sur le site :
www.ca-assurances.com/Pages/Contact

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Qualité Relations Clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

- **POUR LES PRODUITS BANCAIRES**
Monsieur le médiateur CS 151 - 75422 Paris Cedex 09
ou sur le site internet : www.lemediateur.fbf.fr
- **POUR LES PRODUITS FINANCIERS**
au choix, Monsieur le médiateur de la Fédération Bancaire Française (coordonnées ci-dessus) ou Monsieur le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers
17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
ou sur le site Internet : www.amf-france.org

- POUR LES PRODUITS D'ASSURANCES

contactez le service client de votre assureur. En cas de désaccord sur la solution proposée, contactez Le médiateur de l'Assurance

TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - ou sur le site Internet : www.mediation-assurance.org

La demande du Client doit être adressée au médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

À compter de la date de notification de la saisine adressée par le médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Document informatif à vocation non-publicitaire

01/2020 - Réf. 07717 - Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Sté de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des intermédiaires en assurance ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Route de Paris (Nantes) - Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taibout, 75436 Paris Cedex 09. Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex. Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne). Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - Communication